Alexandra Dupuy
2020/12/07

Écriture inclusive Genre grammatical Rédaction épicène

L’écriture inclusive: la définir pour mieux la comprendre

En toutes lettres

Candidate à la maitrise en linguistique à l’UQAM, Alexandra Dupuy rédige actuellement un mémoire portant sur la féminisation et l’écriture inclusive en français. Collaboratrice de la revue *Correspondance* et cosignataire de la lettre d’opinion « À qui appartient la langue française? », parue dans *Le Devoir* en juin dernier, elle nous propose ici le premier d’une série d’articles consacrés à l’écriture inclusive. Pour lancer la réflexion, quoi de mieux que de s’entendre sur les réels termes du débat?

L’écriture inclusive est souvent décrite comme une création récente qui s’inscrit dans cette ère de déconstruction et de remise en question des normes établies. Chose certaine, ce phénomène linguistique ne laisse personne indifférent, provoquant même parfois de vives réactions dans le débat public. Ainsi, la décision de l’actuelle administration de la Ville de Montréal de rédiger ses documents officiels de manière épicène n’est pas passée inaperçue. Les plus alarmistes en viennent même à considérer que cette réforme des pratiques rédactionnelles au sein des institutions « massacre la langue française pour plaire aux

franges radicales du féminisme universitaire » (Bock-Côté, 2020).

S'il est légitime de s'interroger et de remettre en question cette *nouvelle* norme linguistique, que l'on aborde de plus en plus dans les médias, il serait toutefois nécessaire d'avoir en main l'ensemble des pièces du casse-tête pour se faire un portrait plus juste de la chose. Ce qui n'est pas toujours le cas…

Deux points essentiels sont omis ou mal compris : ce qu'est l'écriture inclusive et d'où elle provient.

Une question de définition

L'Office québécois de la langue française (OQLF) décrit l'écriture inclusive comme « une rédaction qui consiste à éviter les genres grammaticaux masculin et féminin en ce qui concerne les personnes, sans toutefois faire appel à des néologismes, au contraire de la rédaction non binaire » (OQLF, 2018). Son objectif? Éviter de discriminer les personnes dans la langue, en fonction de leur genre.

Les termes *épicène*, *non binaire* et *inclusif* peuvent porter à confusion, car ils sont souvent fautivement utilisés de manière interchangeable. Certains croisements et chevauchements existent entre ces types d'écriture, mais ils ne sont pas pour autant de parfaits synonymes. Alors que la rédaction épicène permet de représenter les hommes et les femmes de manière égale, la rédaction non binaire, elle, permet de représenter les personnes dont l'identité de genre est en dehors de la binarité, entre autres, par l'utilisation de néologismes tels que le pronom *iels*. La rédaction inclusive sera quant à elle à la fois épicène et non binaire, dans la mesure où elle inclut toutes les personnes, indépendamment de leur genre, par la formulation neutre (OQLF, 2018). Ainsi, *rédaction inclusive* est l'hyperonyme d'*écriture épicène* et d'*écriture non binaire*. Il est à noter qu'en France, la définition de l'écriture inclusive n'est pas tout à fait la même qu'au Québec[1].

Pourquoi parle-t-on d'écriture épicène?

Contrairement à ce que suggèrent certains préjugés mis de l'avant dans le débat

entourant la nouvelle politique linguistique de la Ville de Montréal, l'intérêt pour l'écriture épicène n'est pas propre aux milieux militants (Dubreuil, 2020). Cette réflexion a percé le milieu institutionnel depuis déjà un certain temps : *Avoir bon genre à l'écrit : guide de rédaction épicène*, un livre de référence en la matière, a été publié par l'OQLF en 2007…

Dans cet ouvrage, on nous indique que le recours à l'écriture épicène permet de rendre compte équitablement des hommes et des femmes dans le texte (Vachon-L'Heureux et Guénette, 2007, p. 17). Dans une langue où le masculin est considéré comme la forme neutre, cette représentation équitable consiste notamment en la présence de formes féminines dans le discours. Mais écrire de manière épicène ne revient pas à recourir systématiquement au féminin ni à « féminiser » la grammaire, mais bien à utiliser les outils dont la langue dispose déjà pour pallier une invisibilisation qui, elle, sous couvert de simplification, est devenue systématique. Il ne s'agit donc pas de réinventer les règles de la langue comme l'entend Denise Bombardier (2020).

L'écriture épicène se divise en deux grandes catégories de procédés linguistiques : la formulation neutre et la féminisation syntaxique. La première consiste à favoriser l'utilisation de noms d'ensemble ou de noms épicènes (par exemple *le corps professoral* ou *les sociolinguistes* plutôt que *les professeurs de sociolinguistique*). La deuxième s'appuie sur le recours aux doublets (par exemple *les professeurs et les professeures* ou *un et une journaliste*). Comme il a été mentionné plus haut, l'écriture épicène est inclusive en ce qui a trait à l'utilisation de la formulation neutre (par définition non binaire). Ainsi, par ce procédé, il est possible d'inclure non seulement les femmes, mais également les personnes qui ne s'identifient pas à l'un des deux pôles du spectre du genre (masculin ou féminin) ou qui se trouvent en dehors de ce dernier. C'est ce qu'on peut appeler faire d'une pierre deux coups! Or, qu'il s'agisse de la formulation neutre ou de la féminisation syntaxique, il n'est nulle part question de nouveaux mots[2] ou de points médians. De quoi rassurer les individus (cités précédemment) qui crient à l'hérésie à la moindre innovation linguistique…

Petite leçon d'histoire

La légitimité des approches d'écriture plus inclusives est souvent remise en question.

On pense qu'il s'agit d'une création récente qui ne répond pas à un « réel » besoin : les bénéfices semblent marginaux, comparativement aux couts (en temps? en encre?), qui eux, seraient trop élevés. Toutefois, au Québec, ce genre de méthode de rédaction est documentée depuis les années 70. Le marché du travail étant discriminatoire à l'égard des femmes, cette demande de représentation dans la langue n'était alors et n'est toujours pas un caprice, mais une nécessité.

Dans l'avant-propos de son rapport *Pour les Québécoises : égalité et indépendance*, le Conseil du statut de la femme (1978) indique que « la "désexisation" de la langue française s'impose et devrait être un objectif de l'Office de la langue française[3] » (p. xxi). On soulève d'ailleurs que dans le secteur scolaire et celui du travail, les descriptions sont généralement rédigées au masculin, et que celles-ci « semblent exclure implicitement les femmes » (p. 60).

Parmi les recommandations du rapport, on retrouve celle-ci *:*

« QUE les documents d'information produits par le ministère de l'Éducation, le ministère des Affaires sociales, le ministère du Travail et de la Main-d'œuvre ou autres organismes gouvernementaux […] s'adressent aux personnes des deux sexes, et reflètent dans les illustrations et la formulation, la présence des deux sexes parmi les travailleurs *(sic)* des secteurs concernés […]. » (p. 62)

En 1981, l'Office de la langue française publie un avis de recommandation pour l'usage, notamment, des appellations d'emploi épicènes, soit par la formulation neutre ou par la féminisation syntaxique[4].

Rappelons-le, l'écriture épicène par la formulation neutre est de l'écriture inclusive. Croire qu'il s'agit d'un nouveau phénomène dans l'histoire de l'aménagement linguistique du Québec revient à méconnaitre sa propre histoire et celle de sa langue.

Les langues évoluent, tout comme les débats à son sujet. Aimer sa langue, c'est vouloir l'utiliser et prendre position lorsque l'on remet en question certains de ses usages. Par contre, l'histoire du Québec et la langue française elle-même resteront à

jamais lacunaires si l'on refuse de représenter une part non négligeable de la population dans les discours qui contribuent à forger notre identité collective. L'inclusion, c'est avant tout reconnaitre l'existence de l'autre. C'est également reconnaitre l'existence des privilèges et agir en conséquence.



Références

AGENCE DE COMMUNICATION MOTS-CLÉS (s. d.). *Écriture inclusive*, [En ligne]. [www.motscles.net/ecriture-inclusive] (Consulté le 28 octobre 2020).

BOCK-CÔTÉ, M. (2020). « Pourquoi les Montréalais n'aiment plus Valérie Plante », *Le Journal de Montréal*, 9 septembre. Également disponible en ligne : www.journaldemontreal.com/2020/09/09/pourquoi-les-montrealais-naiment-plus-valerie-plante.

BOMBARDIER, D. (2020). « Montréal et le français », *Le Journal de Montréal*, 25 mai. Également disponible en ligne : www.journaldemontreal.com/2020/05/25/montreal-et-le-francais.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (1978). *Pour les Québécoises : égalité et indépendance*, Québec, Éditeur officiel du Québec.

DUBREUIL, É. (2020). « Que défend la Ville de Montréal? Le langage épicène ou le langage militant? », [En ligne], *ICI Radio-Canada*, 31 mai. [ici.radio-canada.ca/nouvelle/1707656/epicene-langage-ville-montreal-militante].

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (2018). *Épicène, neutre, non binaire et inclusif*, [En ligne]. [bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=5421] (Consulté le 28 octobre 2020).

VACHON-L'HEUREUX, P. (1992). « Quinze ans de féminisation au Québec : de 1976 à 1991 », *Recherches féministes*, vol. 5, n^{o} 1, p. 139-142. [doi.org/10.7202/057675ar] (Consulté le 28 octobre 2020).

VACHON-L'HEUREUX, P., et L. GUÉNETTE (2007). *Avoir bon genre à l'écrit : guide de rédaction épicène*, Québec, Les Publications du Québec.

1 Alors qu'au Québec l'écriture inclusive consiste à représenter tous les genres (au-delà de leur conception traditionnellement binaire), en France, elle a pour objectif d'assurer une représentation égale entre les hommes et les femmes (Agence de communication Mots-Clés, s. d.). [Retour]

2 L'utilisation de néologismes n'est pas problématique en soi. Dans l'usage courant, personne ne sourcille en entendant le mot *visioconférence*, alors qu'il n'est apparu dans *Le grand dictionnaire terminologique* de l'OQLF qu'en 2020. [Retour]

3 Maintenant connu comme l'Office québécois de la langue française. [Retour]

4 Pierrette Vachon-L'Heureux en parle d'ailleurs dans un article publié dans ces pages en 2004. [Retour]



Alexandra Dupuy

Candidate à la maitrise en linguistique à l'UQAM